



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT3704-C77684**

2. Nom et adresse de l'opérateur

DEVOIR ALEXANDRE
MONTIGNY
89630 ST GERMAIN DES CHAMPS

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Immeuble « Le Guillaumet »
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Broutards

Génisses renouvellement

1 à 2 ans - Race Charolaise

2 à 3 ans

Moins d'un an

Taureaux

Vaches allaitantes

N° de cheptel: 89 347 582

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 31/08/2014 au 01/09/2015

7. Date de contrôle: 03/09/2014

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. La version authentique de ce certificat est le fichier pdf signé numériquement.

Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non

Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non

Paris La Défense, Date : 04/09/2014
Le Directeur Général, Jacques Matillon